Image not found or type unknown

FAUT IL DÉMISSIONNER OU PAS ?

Par **cacetof**, le **15/04/2011** à **12:12**

Mon fils étant très lourdement handicapé, nous allons devoir ma femme et moi, nous rapprocher d'une grande ville de province pour pouvoir placer notre fils en institution.
Pour cela, je suis dans l'obligation de quitter mon travail. je voudrait prétendre au Assedic mais je ne sait pas comment faire.
Mon patron ne veut pas d'un licenciement conventionnel et m'oblige a démissionner.
De plus nous travaillons dans la même entreprise mon épouse et moi même, ce qui rend la chose encore plus compliqué.
Comment faire ?
Peut-être un abandon de poste

Par **P.M.**, le **15/04/2011** à **12:52**

Bonjour,
Malheureusement cette situation n'est pas prévue à l'Accord d'application n° 14 du 19 février 2009 pris pour l'application des articles 2, 4 e) et 9 § 2 b) du règlement UNEDIC - Cas de démission considérés comme légitimes

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés